

PRINTEMPS 2022

LES BREVES D'AYSSÈNES



ASSAINISSEMENT ET RESEAUX :

La réfection des réseaux secs et humides est en cours dans le village d'Ayssènes. Les ouvriers de l'entreprise GINESTE sont à pied d'œuvre et les travaux vont bon train. Encore quelques semaines avant de voir les tranchées se refermer et il faudra alors implanter la station d'épuration à la sortie du village.

A VENIR :

Vendredi 4 Mars

- ❖ Permanence à la mairie (14 à 16 h) pour inscription sur listes électorales

Mercredi 9 mars

- ❖ Réunion d'information sur le ramassage scolaire (salle des fêtes 20h30)

Dimanches 10 et 24 avril

- ❖ Elections présidentielles



Se lo cocut n'es pas vengut la setmana santa, es mort o pres la terra dels angleses.

Si le coucou n'est pas venu pour la semaine sainte, c'est qu'il est mort ou pris dans la terre des anglais.

URBANISME

AVEYRON INGENIERIE :

L'instruction des autorisations d'urbanisme est effectuée par Aveyron Ingénierie.

Si vous avez des questions concernant un futur projet, n'hésitez pas à les rencontrer au siège de la Communauté des Communes Muse et Raspes du Tarn, avenue Saint-Ferréols à Saint-Rome-de-Tarn de 9h à 12 h un mardi par mois.

Toutefois, pour limiter des déplacements inutiles, ces permanences ne seront organisées que si au moins un rendez vous a été pris avec le service urbanisme au plus tard la veille de la date fixée.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 05 65 59 35 50.

Pour rappel, Aveyron Ingénierie facture à la commune l'instruction de chaque demande, à savoir :

- 100 € pour un certificat d'urbanisme opérationnel
- 110 € pour un permis de démolier ou un permis modificatif
- 130 € pour une déclaration préalable de travaux
- 250 € pour un permis de construire
- 300 € pour un permis d'aménager

Tout dossier qui leur est transmis est facturé même s'il est refusé ou annulé par la suite. C'est pourquoi, pour limiter les coûts, nous vous demandons de bien réfléchir à votre projet afin de ne pas multiplier les dépôts de demande

AUTORISATIONS D'URBANISME DEMATERIALISEES :

Depuis le 1 er Janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme, gratuitement sur un site sécurisé : GNAU, Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, accessible sur le site internet de la communauté de Communes Muses et Raspes du Tarn.

Attention : L'envoi par voie dématérialisée est définitif car aucun contrôle n'aura été effectué par les services de la mairie.

Le dépôt en ligne est une option, mais pas une obligation, le dépôt papier, en mairie, est toujours possible, avec les mêmes délais de traitement

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VILLEFRANCHE DE PANAT



L'ensemble du corps de sapeurs-pompier volontaires de Villefranche-de-Panat vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Villefranche-de-Panat a effectué 156 interventions en 2021 :

- ❖ **127 pour secours d'urgence aux personnes,**
- ❖ **13 pour incendies,**
- ❖ **9 pour accidents de la voie publique,**
- ❖ **7 pour sorties diverses,**

Une activité stable par rapport à l'année précédente avec 81,4% de Secours d'Urgences aux Personnes, 8,3% d'Incendies, 5,8% d'AVP et 4,5% d'interventions diverses.

Notre effectif est de 23 sapeurs-pompier, 3 médecins dont 1 en double affectation, 1 infirmière et 2 jeunes sapeurs-pompier qui termineront leur parcours de formation cette année.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Villefranche-de-Panat intervient sur huit communes pour une population de 3500 habitants environ : Alrance, Auriac-Lagast, Ayssènes, Broquiès, Durenque, Le Truel, Lestrade et Thouels et Villefranche de Panat.

Nous tenons à remercier celles-ci pour leur soutien.

Dans un contexte toujours aussi incertain, soyez assurés que nous restons plus que jamais mobilisés pour le bien de tous.

LE MOT DE L'AMICALE

En cette période si particulière, l'Amicale des Sapeurs-Pompier de Villefranche de Panat tient à remercier l'ensemble de la population pour son importante mobilisation à l'occasion de notre quinzaine annuelle ainsi que pour l'accueil réservé lors de la présentation des calendriers 2022. Merci à toutes et tous pour votre précieux soutien.

<p>SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE EN AVEYRON RE JOIGNEZ-NOUS !</p>  <p>Plus d'informations sur : www.sdis12.fr</p>	<p>Vous avez entre 17 et 55 ans, vous souhaitez participer au maintien des secours de proximité sur nos communes et vous engager au service des autres, rejoignez-nous !</p> <p>Contacts :</p> <p>Lieutenant Patrick Galzin - 06 72 62 39 81 Adjudante Nadine Zeghini - 06 81 11 65 55</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CONTE DU PRINTEMPS : **UNE VIE DE CHIEN** par Claudette Frayssinhes

Cette histoire me fut contée par ma grand-mère, laquelle la tenait de sa tante, protagoniste si tant est de cet ogresque conte...

Cette année-là, l'hiver fut rigoureux. Dès novembre, la neige prit d'assaut la campagne, recouvrant les champs, les routes et les clochers. Il faut dire que l'on y était habitué.

Les granges regorgeaient du foin estival fané pour les bêtes. A l'automne, on avait fagoté des fougères pour les litières, au cas où la paille manquerait. On avait récolté les fruits, conservé au sel ou en cave les légumes, vendangé la vigne. Cette généreuse opulence serait autant de réserves nourricières. Le cochon profitait et serait tué sous peu. Et surtout, l'on piégerait de nombreux petits animaux qui assureraient la viande fraîche.

Sur la ferme, le travail, lui aussi, n'était pas le même. L'on passait plus de temps dans les étables. Les hommes s'adonnaient à de lourds travaux de bûcheronnage. L'on affûtait, réparait, taillait des manches, bricolait...

Les femmes quant à elles triaient les légumes secs ensachés pêle-mêle à la fin de l'été et surtout, de longues heures durant, s'occupaient des premiers fromages de la saison. L'après-midi, profitant de la lumière, au coin de la fenêtre, elles passaient en revue tous les linges de la maisonnée, les ravaudant, leur donnant une seconde vie. L'on devrait prévoir la robe de la seconde fille, la culotte pour le petit dernier. Ils prendraient certainement quelques centimètres dans l'année !

Bien que ne dépendant pas de l'instant, ces travaux n'en étaient pas moins importants.

Depuis trois mois, disais-je, la neige présente ne semblait vouloir fondre. Les températures négatives perpétuaient journellement le froid et blanc silence.

Vers seize heures, la tante sortit de sa maison. Comme tous les jours, elle allait chercher les topinambours. Déterrés à l'automne, l'oncle leur avait aménagé une « cave » naturelle. Il avait creusé un large trou à fond plat, l'avait tapissé de fougères avant d'y déposer les rhizomes. Ils étaient ensuite recouverts de fougères et de terre. Cette « cave » avoisinait facilement trois mètres de long sur deux de large. Ainsi, selon les besoins, l'on prélevait puis, l'on « refermait » la réserve. Les topinambours émincés, mélangés à du son, de l'orge, forciraient la lactation des brebis.

La tante commençait à fouir le sol lorsqu'elle discerna une silhouette au loin, sur le chemin. Les mains sur les hanches, elle apprécia l'homme qui s'approchait. Il était grand et maigre, légèrement vêtu pour la saison. Une musette et un « barrico » composaient ses bagages. Éprouvé par sa marche hasardeuse dans la neige, il avançait, soufflant. Mal rasé, ses grands yeux renforçaient l'impression hâve de son visage.

« Encore un vagabond », pensa la tante. A l'époque, nos campagnes étaient fréquemment sillonnées par des vagabonds, des journaliers, des saisonniers qui contre gête et couvert s'adonnaient aux travaux agricoles.

« - Et où vas-tu homme, par ce grand froid ?

- Je viens du plateau, et l'on m'a dit, à la ferme ci-avant que vous vendiez du vin.

- Ah ça, il nous arrive d'en céder mais faudrait voir mon mari pour l'affaire. Vous le trouverez à l'étable. »

L'être s'apprêtait à reprendre sa marche lorsqu'elle s'avisa du cabot qui le suivait à distance. Était-ce un vieux chien ? Cette pauvre bête faisait pitié. Le roux bâtard, chancelant squelette, tenait sur ses pattes par miracle.

« - Faudrait voir que votre chien ne fasse pas de bêtises.

- Lui ? Y aura pas grand risque. »

Le soir, à la veillée, la discussion porta sur l'hère qui dormait dans le foin. Le barricou rempli pour quelques centimes d'anciens francs, il avait sollicité la permission de coucher dans la grange. Il ne repartirait qu'au petit matin. La pratique était courante. Il fallait simplement veiller à ce qu'il ne fume pas à proximité du foin et quant à la vermine, les poux qu'il laisserait, ma foi, on s'en accommoderait.

Au petit jour, l'homme avait repris la route. S'était-il levé dès l'aube ? Sur la neige, fraîchement tombée pendant la nuit, la tante s'avisa des seules empreintes de l'individu.

« - Ah le bougre ! Tu verras qu'il nous aura laissé son corniaud en pension ! »

Telle une furie, elle entra dans la grange et chercha le chien. Rien. Fit le tour de la ferme. Rien. Contourna tout arbre à proximité. Rien. Mais bonne mère, qu'en avait-il fait ? Revenant sur ses pas, elle repéra le feu qu'il avait allumé. S'en approchant, à côté de mourantes braises, une exsangue tâche d'un rose sale heurta son regard. Un pas de plus et la brave femme s'arrêta.

« - Ah mon dieu ! »

Un crâne roussi, trépané de sa cervelle, une omoplate ainsi qu'un os de l'avant cuisse, consciencieusement rongés étaient abandonnés.

« - Ah mon dieu ! »

L'homme avait amené son dîner sur pattes. Il avait dû enserrer les restes de son festin dans sa musette. Et pour sûr, avec le temps qu'il faisait, la viande ne risquerait pas de périr !

Claudette Frayssinhes

Si vous connaissez vous aussi une histoire et que vous souhaiteriez la transmettre, n'hésitez pas à envoyer votre récit à ayssenes.info@gmail.com ou à venir la raconter à Claudette au Clos d'Édouard, à Ardennes si vous préférez qu'elle la rédige pour vous.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2022

AVENANT A LA CONVENTION DE TRANSPORT SCOLAIRE

L'évolution de l'effectif scolaire dû à l'arrivée de nouveaux arrivants entraîne la modification de la convention scolaire.

Un nouveau service doit être mis en place afin de transporter les élèves d'Ayssènes au lieu-dit le Planol. L'équipe municipale autorise Mme Le Maire à signer l'avenant.

DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET DE TELECOMMUNICATION DE CENTRE BOURG ; TRANCHE 2

La dissimulation coordonnée des réseaux électriques et télécommunication est obligatoire sous peine d'abandon du projet d'embellissement du centre bourg. S'agissant d'une opération purement esthétique, la participation de la collectivité est nécessaire.

La commune étant adhérente au S.I.E.D.A. (Syndicat d'Energies de l'Aveyron), maître d'ouvrage des travaux, les travaux sont largement aidés.

Sur un montant global de 127 972,34 €, le reste à charge pour la commune est de 46 289,34 €.

Dans le cadre du groupement de commande, les travaux de génie civil sont réalisés par l'entreprise GINESTE, alors que pour le câblage réseau c'est l'entreprise S.L.A. qui est titulaire du marché du S.I.E.D.A.

EMPRUNT ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement viennent de commencer et pour les financer la commune a eu recours à un emprunt de 150 000 € auprès de la banque Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées.

AVEYRON INGENIERIE

- ❖ L'étude sur les possibilités d'aménagement du 2^{ème} étage de la mairie a été présentée oralement par Aveyron Ingénierie le 14/02, le projet détaillé doit être transmis dans les prochains jours.

- ❖ Extension du parking à l'entrée du village : le projet est à l'étude, un retour est attendu de la part du conseil départemental.

AMENAGEMENT A L'AUBERGE DU BROC

Divers aménagements à venir à l'auberge :

- ❖ bandeau portant le nom de l'auberge à apposer en façade
- ❖ changement de quatre radiateurs
- ❖ aménagement de la 2^{ème} terrasse extérieur avec piscine et bain nordique
- ❖ étude d'un avenant au bail pour la mise à disposition des gites

TRAVAUX VABRETTE

Il reste à réaliser les tranchées pour l'enfouissement des gaines de réseaux secs et humides (eau potable uniquement) sur la partie haute du village.

Les travaux devraient reprendre et se terminer durant le printemps.

PERMANENCE MAIRIE : INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales afin de voter pour l'élection présidentielle d'avril 2022.

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 2 mars 2022 en ligne et au vendredi 4 mars en mairie.

Aussi une permanence est prévue le vendredi 4 mars de **14 h à 16 h au secrétariat de la mairie** afin de permettre de s'inscrire en dernière minute.

Concernant les élections législatives, la date limite est au mercredi 4 mai 2022 en ligne et au vendredi 6 mai en mairie.

POINT INFOS AYSSÈNES VALLEES D'ACCUEIL

UNE NOUVELLE ACTIVITE PROPOSEE PAR AVA : RANDONNEE COLLECTIVE !

Si l'envie vous prend de promener, rejoignez Annie qui proposera des circuits sur des sentiers qu'elle connaît pour des sorties de 7 à 10 km (2h30 à 3h30).

Le rendez vous est donné devant l'église d'Ayssènes à 14 h :

lundi 7 mars, lundi 4 avril et lundi 2 mai.

Venez chaussés et motivés !

Pour toute question : Annie 06 76 33 09 01



ACTIVITE ENTRETIEN DE SENTIERS

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des « débroussailleurs » ? Voici les prochaines dates de rendez vous (9h du matin, au dépôt des cantonniers à côté du moulin de Navarre) :

- **dimanche 13 février**

- **dimanche 27 février**

- **dimanche 10 avril**

- **dimanche 24 avril**

- **dimanche 8 mai**

- **dimanche 22 mai**

BULLETIN D'ADHESION

Si vous souhaitez nous rejoindre (ou simplement nous soutenir), petit ou grand, marcheurs ou non, remplissez le présent bulletin et retournez le avec le règlement à :

AVA – Valergues 12430 Ayssènes

NOM :

Prénom :

Mail :

N° Tél. :



adhère à l'association Ayssènes Vallées d'Accueil (A.V.A.) et verse une cotisation pour l'année 2022 de :

15 €

en espèce

1 € (< 18 ans)

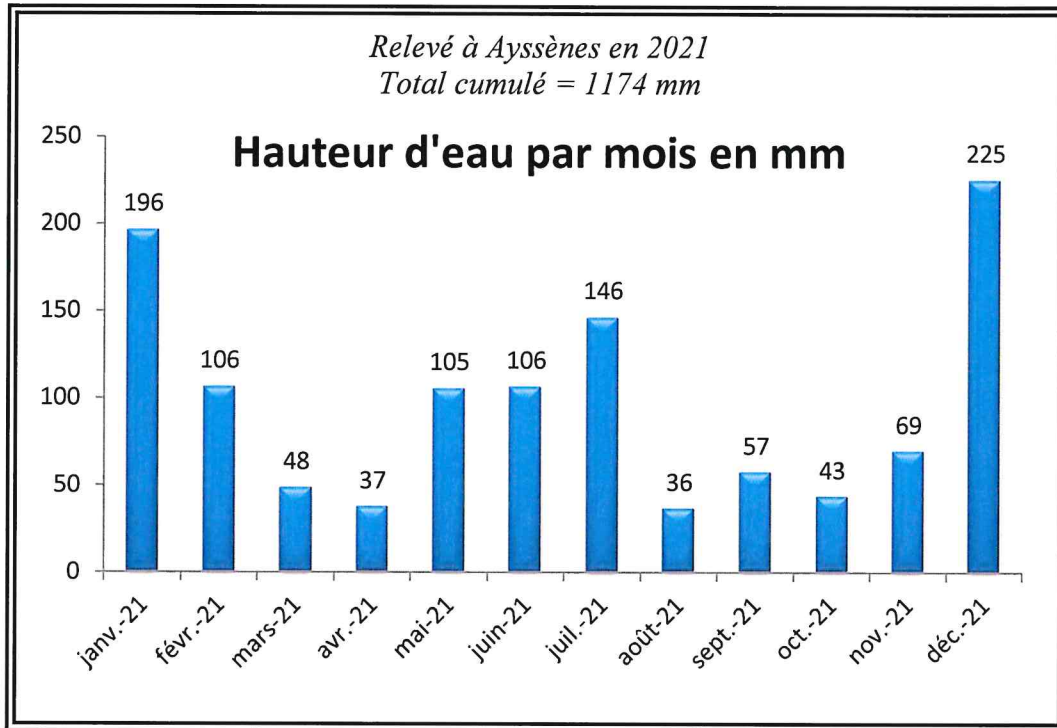
en chèque (à l'ordre d'A.V.A.)

à

le/...../.....

Signature :

PLUVIOMETRIE



RAMASSAGE SCOLAIRE

Avec le transfert de la compétence du département à la région et la nouvelle carte scolaire, la tendance est au changement pour ce qui est du ramassage des élèves sur la commune.

Le fonctionnement actuel risque d'être revu or la commodité de ce service est un enjeu crucial dans nos contrées enclavées et peu desservies. Il est donc important d'être tous au fait des tendances qui demain feront le nouveau modèle de ramassage, sûrement différent de celui d'aujourd'hui.

Afin de vous informer et d'échanger sur cette problématique, la mairie d'Ayssènes vous invite à un point d'information publique le **9 mars à 20h30 à la salle des fêtes.**



n°1 en
France

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

1 Téléchargez l'application

2 Recherchez votre
commune

3 Cliquez sur le ❤️ pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications



**PanneauPocket au service des habitants
de la commune de AYSSENES**

La Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn permet à la mairie de Ayssènes de se rapprocher encore plus de ses habitants en offrant l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% Française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 7000 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI...).

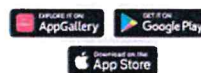
Accessible à tous les français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Retrouvez dès à présent toutes les communes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket.

09 71 29 27 43 - communication@panneaupocket.com
www.panneaupocket.com

Disponible sur



Partenaires officiels



ETAT CIVIL

AVIS DE MENTION DE DÉCÈS

- ❖ *BERTHOMIEU Marie-Louise née le 24/6/1943 au moulin du Coulet, décédée à Kifissa, Attique (Grèce) le 13/9/2021*

AVIS DE MENTION DE NAISSANCE

- ❖ *BOUVET Garance née le 16/12/2021 à Agen, fille d'Emeline CALMES et François BOUVET (petite fille d'Alain et Chantal Calmes)*
- ❖ *GROUSSIÉ Justin né le 5/1/2022 à Sallanches, fils de Marine BRAUGE et Baptiste GROUSSIÉ (petit fils de Michel GROUSSIÉ)*

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

- ❖ Horaires : **lundi 9-13h, mercredi 9-13h, jeudi 9-13h et 13h30-17h30**
- ❖ Tél. : 05 65 46 50 91
- ❖ Mail : commune.ayssenes@orange.fr

DÉCHETTERIE

- ❖ Saint-Rome-de-Tarn : mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h
- ❖ Broquiès : mercredi de 8h30 à 12h et samedi de 9h à 12h
- ❖ Salles-Curan (haut de la commune) : mardi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h
- ❖ Sacs jaunes et noirs disponibles en mairie.

OC'THÉA

Permanence habitat à Saint-Rome-de-Tarn le 2^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 11h

Si vous souhaitez recevoir les brèves d'Ayssènes en version numérique, faites le nous savoir à ayssenes.info@gmail.com

// Conception Mairie d'Ayssènes //
Pour toutes remarques : ayssenes.info@gmail.com
Ne pas jeter sur la voie publique